



CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE

N° DE COURSE
Réservé à la FFM

BULLETIN D'ENGAGEMENT 2012

A retourner à la FFM, 30 jours avant l'épreuve concernée
Direction des Sports – Mademoiselle Belinda TEIXEIRA

EPREUVES : 22/04 LA COURONNE (16) 22/07 SAINT MAMET (15)
 06/05 AUCH AUTERRIVE (32) 09/09 TILLOY FLORVILLE (80)
 08/07 BADEFOLS D'ANS (24) 30/09 PERRIGNY SUR L'OGNON (21)

CATEGORIES : VINTAGE CLASSIC EVOLUTION PROTOTYPE

PILOTE : Nom et prénom : Né(e) le :

Adresse (complète) :

_____ Pays :

☎ : _____ N° Licence : _____

① : _____ Nom du Club :

✉ :@..... N° de permis ou de CASM :

MOTO : Marque : Cylindrée : Année :
 2 TEMPS 4 TEMPS

TOUT PILOTE SOUS LE COUP D'UNE SUSPENSION DE PERMIS DE CONDUIRE, ET NON TITULAIRE D'UN CASM, S'ENGAGE A NE PAS PARTICIPER AUX EPREUVES CORRESPONDANT A SA PERIODE DE SUSPENSION.

♦ **DROIT D'ENGAGEMENT :**

↪ 35 € par épreuve (1 chèque par épreuve)

LE NOMBRE DE PLACES A CHAQUE EPREUVE EST LIMITEE EN FONCTION DE LA CAPACITE DE LA PISTE. LES PILOTES SERONT SELECTIONNES PAR LE NOMBRE DE PARTICIPATION ET DATE D'ENVOI DU DOSSIER, PRIORITE SERA DONNEE AUX PILOTES INSCRITS A TOUTES LES EPREUVES.

Un 2ème engagement sur la même épreuve (même pilote et moto différente) coutera 17.50 €. Tout pilote ne s'étant pas engagé dans les délais pourra le faire sur place selon les disponibilités. Il entrera dernier sur la grille de départ.

Règlement par : Chèque N° établi à l'ordre de la FFM

Mandat

Espèces

Chaque pilote doit s'assurer que la machine, sur laquelle il souhaite participer à l'épreuve, est bien conforme au règlement du Championnat.

Les vérifications préliminaires sont des vérifications de sécurité, la conformité de la machine avec les règles techniques reste sous la responsabilité du pilote.

La fiche technique complétée des deux photos, devra être jointe au 1^{er} engagement.

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement général du Championnat de France de Motocross à l'ancienne, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du Code Sportif de la FFM et les règles relatives à l'environnement.

Fait le Signature :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fédération Française de Motocyclisme

74 Avenue Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01.49.23.77.55 / FAX : 01.49.23.77.23

Site Internet : //www.ffmoto.org - e-mail : bteixeira@ffmoto.com - Minitel : 3615 FFM (0,34€/mn)